

LA PROTECTION DE NOTRE MILIEU DE VIE RESTE AU COEUR DES PREOCCUPATIONS DE LA SYLVE

Maurice DELAIGUE

En 1994, La Sylve s'était fortement engagée dans le projet de gravitaire qui devait dénaturer les rives des étangs de Comelles. Nous avons obtenu gain de cause, mais, écrivions-nous dans "les petites chroniques de La Sylve" (n°3/1995) "nous restons vigilants et attendons les nouveaux projets".

Le 6 octobre 1995, nous avons été invités à la journée d'examen des travaux de l'Ecole Nationale du Génie Rural des Eaux et Forêts à Creil. Les élèves y présentaient une étude sur "les enjeux de la vallée de la Thève", traitant notamment des problèmes d'assainissement liés à l'urbanisation des communes situées en amont de Coye. A cette occasion, les responsables du projet initial de gravitaire ont fait le point sur les études en cours. Trois formules sont possibles :

- construction d'une station d'épuration entre Montgrésin et Orry;
- remise en état du réseau actuel;
- réalisation d'un gravitaire passant au-dessus des étangs, le long de la route intérieure.

Bien que ce dernier projet soit le plus coûteux et le plus destructeur, il continue à avoir la préférence de la Direction de l'Equipement du Val d'Oise et de la majorité des membres du SICTEUB. Les objections concernant la station d'épuration, qui garde notre préférence, sont plus théoriques que réelles et peu convaincantes. Nous attendons pour juger.



Autre affaire, purement coyenne : les projets de la SCI d'Hérivaux. Le sujet a été débattu avant les élections, nous avons fait des propositions concernant la hauteur de l'immeuble et son importance. La nouvelle municipalité a accepté de nous faire participer aux travaux de la commission s'occupant de la révision du plan d'occupation des sols.

A l'issue de la réunion du 6 octobre 1995, il semble que la majorité des participants soient décidés à limiter les constructions futures à un étage plus combles, ce qui va dans le sens de nos propositions et pourraient s'appliquer à la SCI d'Hérivaux.

Mais il reste le délicat problème des zones constructibles, des lisières en protection de la vallée de la Thève et de la forêt, de l'évolution contrôlée du nombre d'habitants, qui ne permet pas d'attribuer des permis de construire en quantité, tous ces éléments devant être pris en considération dans le nouveau POS, en conformité aussi avec le schéma directeur Senlis-Chantilly.

La Sylve a constitué une commission d'études, qui fera connaître en temps utile ses propositions à la mairie; mais, dès la réunion du 6 octobre 1995, nous avons fait part de notre hostilité à des mesures d'exception pour certains propriétaires qui souhaiteraient changer de zone, pour revendre dans de meilleures conditions.



Parmi les autres questions concernant Coye, figurent le problème des inondations et du réaménagement des égouts, afin de séparer les eaux usées des eaux de pluie, ainsi que le nettoyage des étangs, qui risquent d'être complètement envasés dans vingt ans si rien n'est fait. Ce sont des sommes importantes à engager, mais il nous appartient aussi de penser à long terme, comme nous l'avons fait pour le schéma directeur Senlis-Chantilly, à défaut d'avoir pu faire passer en premier la réalisation du Parc Naturel Régional des Trois Forêts.

Cet objectif n'est pas abandonné: au contraire, dans le cadre au ROSO (Regroupement des organismes de Sauvegarde de l'Oise), et des vingt associations du secteur Senlis-Chantilly, nous bataillons à nouveau pour la réalisation du projet.

Nous comptons sur votre appui et sur celui des coyens qui ont le bonheur de vivre dans un environnement exceptionnel et qui n'ont pas encore rejoint notre association. Plus nous serons nombreux et plus il sera difficile de nous ignorer.

